



CAP Coiffure

► Secteur Professionnel

Un métier qui assure l'ensemble des soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure. Aux soins courants comme le shampoing, la coupe et le brushing, s'ajoute le traitement du cuir chevelu, la permanente et la couleur. Une profession qui réclame de l'imagination, le sens des formes, des couleurs et de l'harmonie.

► Le Métier

Accueillir et fidéliser la clientèle. Etablir un diagnostic de la chevelure afin de choisir une coupe et des soins appropriés. Donner des conseils personnalisés en fonction du style de la clientèle. Veiller en permanence à la propreté du sol et du matériel utilisé. Mettre en oeuvre les diverses techniques apprises pour obtenir le résultat escompté. Vendre et former. Le coiffeur accroît son chiffre d'affaires en vendant des produits capillaires (shampoings, baumes, laques...) dont il sait vanter les vertus.

► Les Débouchés

Le titulaire du **CAP Coiffure** est apte à accueillir un(e) client(e), le (la) coiffer, prendre et organiser des RDV. Poursuite d'Etude : Mention Complémentaire Styliste/Visagiste ou Coloriste/Permanentiste - Brevet Professionnel Coiffure - Brevet de Maîtrise.

Centre de Formation des Apprenti(e)s
Formation Professionnelle Continue
Atelier de Pédagogie Personnalisée

1, Boulevard des Miquelots
33260 LA TESTE DE BUCH
Tél. 05 57 52 72 90
Fax. 05 57 52 72 96

Nous contacter
orientation@cfa-cobas.fr

Infos et conseils
www.apprentissage-aquitaine.fr
www.agglo-cobas.fr

► Qualités Requises

- Etre en bonne condition physique (station debout prolongée)
- Etre dynamique
- Savoir s'adapter
- Etre motivé(e)

- Savoir communiquer
- Avoir une bonne présentation
- Avoir de la patience
- Aimer l'art et la mode

Informations, Conseils, Accompagnement de vos projets...

► La Formation

Elle se déroule pour 1/4 au Centre de Formation des Apprenti(e)s de la COBAS et pour 3/4 dans l'entreprise. Les caractéristiques de la formation doivent permettre à l'apprenti(e) d'accéder progressivement un à niveau de compétences et de qualification afin de lui donner la possibilité de le rendre immédiatement opérationnel en entreprise.

ENSEIGNEMENTS

Général Professionnel

- Technologie appliquée à la profession
 - Travaux Pratiques
 - Communication
 - Vie Sociale et Professionnelle
 - Biologie/Chimie appliquée à la profession
 - Arts Appliqués
-
- Mathématiques.
 - Français.
 - Histoire - Géographie.
 - Langues Vivantes Etrangères.
 - Biologie générale
 - Education Physique et Sportive.

17 semaines au CFA en 1^{ère} année
18 semaines au CFA en 2nde année
Alternance 3 jours/semaine

Taux de rémunération d'un Apprenti

Ancienneté/ Age	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et plus
1e année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	55 % du SMIC
2e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	63 % du SMIC

La rémunération peut être supérieure à ces montants si l'entreprise applique des accords particuliers (convention collective ou accords de branches professionnelles, d'entreprises...).

Renseignements
et Relations Entreprises

Myriam FERNANDEZ
05.57.52.72.90
mfernandez@cfa-cobas.fr

Pour tout renseignement et
inscriptions candidats

Christine MASSE
05.57.52.72.90
cmasse@cfa-cobas.fr

